



Bulletin d'informations municipales



Juillet 2014 N°12

LE MOT DU MAIRE



Vous avez choisi il y a quelques semaines de faire confiance à mon équipe pour diriger notre commune, je vous en remercie encore. Ce nouveau bulletin municipal est le premier d'une série que j'aimerais plus étoffée pour vous donner à la fois les motivations de nos choix futurs et pour faire quelques rappels sur les règles de fonctionnement de notre collectivité. Il donnera aussi un espace aux élus de l'opposition.

Au-delà de notre volonté, nos projets et nos actions dépendent de l'organisation territoriale. Nos chefs d'état et de gouvernement ont annoncé un grand bouleversement institutionnel avec entre autre la fusion des régions, la disparition des conseils généraux, de nouveaux regroupements autoritaires débouchant sur des intercommunalités de 20 000 habitants au minimum, des métropoles toutes puissantes. Sous prétexte d'une « simplification du mille-feuille administratif » et sur fond de réduction drastique des dotations de l'état aux collectivités, c'est un éloignement des citoyens des lieux de décision, moins d'investissements publics et donc moins de services publics au plus près de nos populations rurales.

Au soir d'une Europe des peuples, ne pourrait-on choisir d'autres solutions que celles proposées par Bruxelles et les puissances financières ?

Christine DEYMIE

Horaires de Mairie :

du Lundi au Vendredi : 8h-12h et 13h30 -17h30
le Samedi : 8h-12h (fermée le samedi en Juillet-Août).
Passeport biométrique sur rendez-vous.
7 Place du Coq
81340 Valence d'albigeois
Tél : 05 63 53 41 00
Fax : 05.63.56.40.82
Courriel : mairievalence81@wanadoo.fr
Site internet : www.valence-dalbigeois.fr



BUDGET 2014

Le budget communal s'élève à 2 119 796 € :

- 1 167 822 € en fonctionnement
- 951 974 € en investissement

Malgré un important investissement, la situation financière de notre commune reste saine grâce à une gestion rigoureuse et à un endettement maîtrisé.

Ce budget a été voté à la majorité des voix: 13 pour, 1 abstention et 1 contre.

Les élus ont décidé à l'unanimité de ne pas augmenter le taux des taxes locales.

Ce budget prévoit entre autre pour l'année 2014 :

- Des travaux de voirie à hauteur de 85 000 € : rue de la mairie/ rue de l'ancien abattoir/ chemin du Griffol / chemin de Bournussel...
- Restauration du beffroi et d'une cloche de l'église.
- Aménagements au complexe sportif.
- Maintien des subventions aux associations.
- Continuité des activités périscolaires à l'école du Boutescure (NAP).

Aménagements au foirail

Adaptation de l'aire de lavage pour les véhicules des éleveurs.

Réfection des planchers des bascules pour améliorer la sécurité des animaux.

Ces quelques transformations, la volonté de la Municipalité et surtout le dévouement et l'efficacité du groupe de bénévoles qui fait fonctionner le marché aux veaux, permettent et maintiennent le succès de ce grand rendez-vous régional bimensuel des éleveurs.



Pour bien vivre ensemble certaines règles doivent être respectées.

Stationnement

Dans le village, de nombreuses zones sont accessibles au stationnement, alors pour le bien être de tous :

- Il ne faut pas s'arrêter sur les trottoirs ou sur les zones interdites au stationnement.
- Il ne faut pas stationner dans les rues étroites (rue de l'Eglise, rue du Presbytère, rue du Nord, rue de la Combette...)

Attention, ces comportements sont considérés comme gênants pour la sécurité et la circulation et sont donc verbalisables.

Environnement

La propreté des espaces publics reste l'affaire de tous : trottoirs, aires de jeux pour les enfants, tour du lac du Ginestous... ne doivent pas être souillés par les déjections canines.

Les propriétaires de ces chiens seront tenus pour responsables des dégâts occasionnés.

Tri sélectif

Les containers jaunes ne doivent pas servir au dépôt de sacs d'ordures ménagères, de verre ou de tout autre objet en bois ou en métal. Le manque de civisme de certains pénalise tout le monde : chacun paie plus cher le traitement de ces déchets par Trifyl.

Mini-déchetterie

Elle est ouverte le lundi et le mercredi de 9h à 12h et le samedi de 14h à 17h. Pour la propreté du site et pour faciliter le travail de l'employé rien ne doit être déposé aux abords et en dehors des heures d'ouverture.



Temps d'Activités Périscolaires

Décoration de la vitrine de la boulangerie Cabot réalisée lors d'un atelier animé par Christiane Rudelle (ATSEM) dans le cadre des TAP par les élèves de grande section de l'école du Boutescure



Atelier pêche animé par l'Association « La Gaule Valencinoise »

La commune a mis en place à la rentrée de septembre 2013 les nouvelles activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Ces activités sont de nature sportive, culturelle, créative, musicale... Merci à tous les intervenants pour leur implication auprès des enfants.

Pour la rentrée prochaine, afin de diversifier ces activités, nous faisons appel à toute personne intéressée pour l'animation de ces ateliers (professionnels, parents, bénévoles ou associations).

Nouveau restaurant scolaire.



Les élèves de l'école du Boutescure prennent leurs habitudes dans le nouveau restaurant scolaire du collège. Depuis le mois de mai les repas sont confectionnés sur place et ce restaurant fonctionne en self-service. Les enfants apprécient la qualité des menus proposés et le choix qu'ils ont entre deux entrées, deux plats ou deux desserts.

Les locaux lumineux, spacieux et agréables leur permettent de manger dans une ambiance conviviale, sans énervement et sans excitation. Les élèves arrivent à 12h10 et regagnent leur école à 12h40. Ceux de maternelle, servis par trois ATSEM sont placés à part et restent le temps qui leur est nécessaire pour déjeuner.



Agissons ensemble pour maîtriser nos consommations d'énergie

Un conseiller en énergie partagée du Pays de l'Albigeois et des Bastides a effectué l'inventaire du patrimoine communal et la collecte des données (visite de sites, relevés de consommations...) pour réaliser un bilan identifiant les gisements potentiels d'économies possibles. Ce bilan très complet a été présenté au Conseil Municipal et aux associations sportives avec des propositions d'actions pour permettre des économies d'énergie (gaz, eau, électricité et fioul) et donc de réduire les dépenses de la Commune.

Séance de cinéma en plein air

Mardi 5 août à 21h30, projection par Cinécran81 sur la place du Coq du film :



MOONRISE KINGDOM

Comédie dramatique américaine réalisée par Wes Anderson.
Avec Bruce Willis, Edward Norton, Bill Murray...

Séance gratuite proposée par Familles Rurales.
(Repli à la salle des fêtes en cas d'intempéries ou de vent)

25^{ème} Salon d'été

Du 9 au 24 Août, à la salle des fêtes, l'Atelier d'Art Valencinois organise son exposition annuelle avec pour invité d'honneur :

Jean LACALMONTIE

Les peintres de l'atelier exposeront leurs réalisations aux côtés des toiles et des sculptures de nombreux artistes connus qui nous honorent de leur présence.
Vernissage le vendredi 8 Août à 18h30.

Dans la petite salle, Familles Rurales présente une exposition des productions du club Atelier Echange et Création et de la peinture sur porcelaine.



Autres rendez-vous de l'été

Samedi 9 août : Concours de chevaux de trait au foirail à 10h.

Dimanche 31 Août : Vide-grenier organisé par le Comité des Fêtes

Fêtes de Valence du 4 au 8 septembre

Jeudi 4 septembre : Concours de belote organisé par le Rugby

Vendredi 5 septembre : Repas de l'Amicale des pompiers et soirée disco.

Samedi 6 septembre : Concours de pétanque, animation Bandas, soirée disco avec grande bodega et feu d'artifice.

Dimanche 7 septembre : Concours de pétanque, promenade en calèche, Apéro animé, repas et soirée dansante.

Lundi 8 septembre : Concours de pétanque.

Dimanche 14 septembre : Marché des produits du terroir organisé par « Le Trèfle vert »

Initiatives

- Installation d'une station service automatique 24h/24 (Garage Violettes)
- Modernisation de la station de lavage (Carrosserie Sonilhac)
- Créations de nouveaux services : cabinet d'ostéopathe et magasin de confection (Tendances XV)
- Rénovation par plusieurs propriétaires des façades de leur habitation qui participent ainsi à l'embellissement du village.

Bienvenue à tous les nouveaux artisans qui s'installent sur la commune

Rectificatif de l'Etat Civil 2013 : Augusta QUENU née ASSIER décédée en 2013.